

06 déc 2014 -15:36

Décès de S.M. la Reine Fabiola – Déclaration du Premier ministre

Hier, j'ai été informé par Sa Majesté le Roi du décès de la Reine Fabiola.

La Reine Fabiola était une personnalité forte qui a contribué à marquer l'histoire de notre pays.

Elle fut avec le Roi Baudouin une Reine au service de son pays.

Nous retenons son sens de la proximité avec tous nos concitoyens spécialement les plus faibles et les plus démunis. Son engagement pour les arts et la culture fut une autre facette importante de sa vie.

Je veux, au nom du Gouvernement et de tous les belges présenter mes sincères condoléances à toute la famille royale.

J'ai réuni le Conseil des ministres ce samedi afin d'organiser les funérailles.

Les funérailles auront lieu le vendredi 12 décembre à 10h en la Cathédrale des Saints Michel et Gudule à Bruxelles.

Suite à la proposition de Sa Majesté le Roi, le Conseil des ministres a décidé d'organiser des funérailles nationales.

Le Conseil des ministres a décidé de mettre en place un deuil national. Celui-ci durera du samedi 6 décembre au vendredi 12 décembre inclus.

En conséquence de quoi les drapeaux nationaux seront mis en berne sur les bâtiments publics.

Les communes du pays peuvent ouvrir un registre de condoléances.

J'ai chargé une équipe de coordination présidée par la Chancellerie du Premier ministre, de veiller à la bonne organisation des funérailles de Sa Majesté la Reine Fabiola.

Service de presse du Premier ministre Charles Michel

rue de la Loi 16

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 02 11

<http://www.premier.belgium.be>